

Procédure de gestion d'un enfant présentant un des symptômes COVID 19



Enfant présentant un des symptômes du COVID 19

Appel des parents, ils devront **sans délais venir chercher l'enfant**

Isolement de l'enfant dans sa salle dans un espace dédié et adapté à l'enfant permettant une attention constante

Désinfection des salles et des matériels utilisés par l'enfant sera effectués

Désinfection des salles et des matériels utilisés par l'enfant sera effectués

Un état récapitulatif des enfants et adultes ayant été en contact avec le malade le jour de l'accueil et le cas échéant les jours précédents, des locaux fréquentés le jour d'accueil et le cas échéant les jours précédent, sont établis

Information aux services de santé, école et CCSVL



Accueils de Loisirs intercommunaux À compter du 4 novembre 2020

Organisation et consignes

Quels sont les enfants accueillis dans les ALSH :



Tous les enfants scolarisés peuvent être accueillis dans les accueils de loisirs dans la limite des agréments des locaux et de l'encadrement.

Coordonnées des ALSH :

ALSH L'AIGUILLON SUR MER "L'escale des mouss"	02 51 97 14 52	a.jaulin@sudvendeelittoral.fr
ALSH CHAILLE LES MARAIS	07 89 83 51 51	accueilchaille@orange.fr
ALSH DE L'ILE D'ELLE	06 76 19 62 91	h.manteau@sudvendeelittoral.fr
ALSH LA CAILLERE SAINT HILAIRE "Le Bois du rire"	09 62 53 36 80	j.girard@sudvendeelittoral.fr
ALSH PUYRAVAULT "Mill Goules"	02 51 28 93 54	r.moronval.alsh@sudvendeelittoral.fr
ALSH SAINTE GEMME LA PLAINE "La Plaine récré"	09 63 56 84 43	y.dubois@sudvendeelittoral.fr
ALSH SAINTE HERMINE "Bouilles d'enfants"	02 51 30 47 09	v.ouvrard@sudvendeelittoral.fr
ALSH TRIAIZE "Les p'tits malins"	02 51 56 38 57	centre.lespetitsmalins@sudvendeelittoral.fr

Rôle, missions et engagements des parents :



- ♦ Le port du masque est dorénavant obligatoire dès 6 ans. Les masques sont fournis par la famille. Le masque doit être changé toutes les 4 heures.
- ♦ Les parents jouent une aide considérable dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique de leurs enfants à l'ALSH en les leur expliquant à la maison.
- ♦ Les parents devront sans délais venir chercher l'enfant qui présenterait sur le temps périscolaire des symptômes du Covid-19
- ♦ Les parents doivent déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'enfant qui est concerné ou un autre membre de la famille
- ♦ Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'ALSH en cas d'apparition de symptômes évoquant un covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille.
- ♦ Nous vous demandons de prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'ALSH. En cas de fièvre (38° ou plus), l'enfant ne sera pas admis à l'ALSH.
- ♦ Ils sont invités à laver les mains de leur enfant avant de partir à l'accueil de loisirs.
- ♦ Il est interdit à tous les parents de pénétrer au-delà des marquages prévus dans les bâtiments.
- ♦ Le respect des horaires permet le bon fonctionnement du protocole.
- ♦ Liste des symptômes : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, perte de goût et de l'odorat, courbatures
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/comprendre-le-covid-19> & PSNRE
- ♦ La communication à distance est privilégiée (mail, téléphone)

Prévention et mesures complémentaires



- ◆ Personnel adulte
 - ◇ Les adultes seront équipés d'un masque.
 - ◇ Les adultes utiliseront des vêtements spécifiques dans le cadre de l'ALSH qu'ils lavent à 60° pendant 30mn chaque jour.
 - ◇ Se laver les mains ou se désinfecter les mains plusieurs fois par jour et avant d'utiliser le micro-ondes, la cafetière, la photocopieuse, etc. L'utilisation d'une lingette désinfectante pour les objets et supports est mise en œuvre.

Préparer l'accueil de son enfant



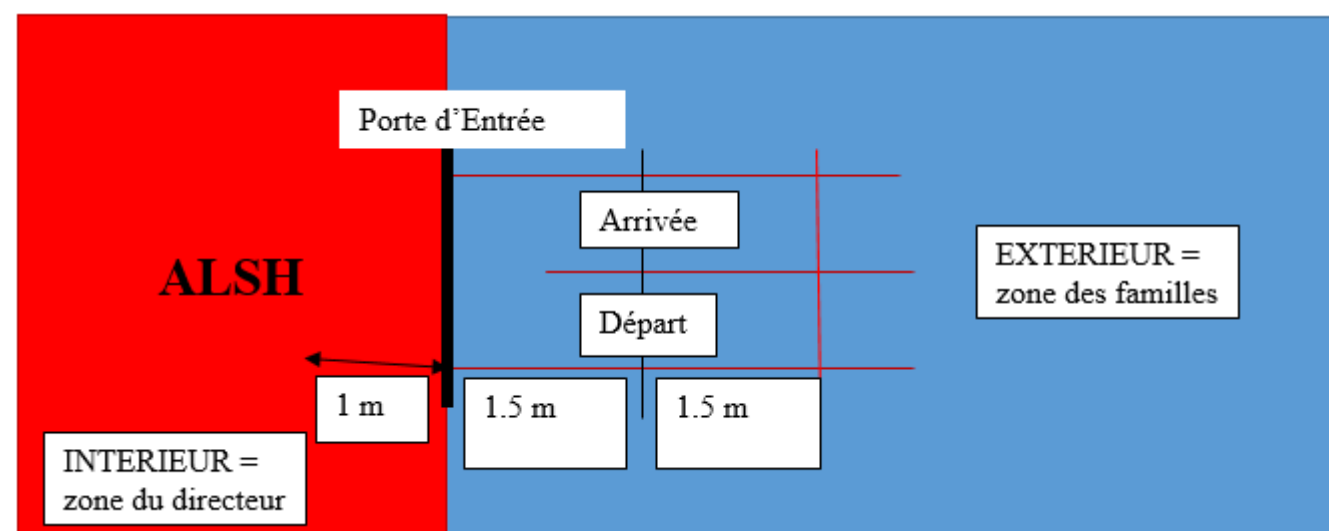
- ◆ Munir son enfant de masques en nombre suffisant s'il est âgé de 6 ans ou plus (changement de masque toutes les 4 heures minimum)
- ◆ Expliquer à son enfant le bon usage du masque
- ◆ Lui rappeler les gestes barrières
- ◆ Lui rappeler l'utilisation si besoin de mouchoirs jetables
- ◆ Lui rappeler les règles de distanciation
- ◆ Vérifier la température avant le départ de la maison

Mesures spécifique à l'accueil de La Caillère



Lors de vos arrivées et départs, nous vous demanderons :

- ◆ De bien patienter derrière la ligne (marquage au sol), dans l'espace d'accueil balisé.
- ◆ **De sonner** et bien attendre que l'on vienne vous prendre en charge
- ◆ De respecter les sens de circulation « arrivée » et « départ »



Organisation



- ◆ Les enfants sont accueillis par groupe de 12 maximum par animateur. Ce groupe ne changera pas. Des animateurs seront affiliés à un groupe unique.
- ◆ Dans chaque salle, le rythme de l'enfant sera respecté en fonction de ses besoins individuels.
- ◆ Les jouets mis à disposition sont réservés à l'usage exclusif du groupe et sont nettoyés après utilisation ou mis à l'isolement pendant au moins 24 heures.
- ◆ Un lavage des mains des enfants est organisé régulièrement :
 - ◇ A l'arrivée dans la salle
 - ◇ Avant et après un passage aux toilettes
 - ◇ Avant et après une activité ou un temps libre
 - ◇ Avant et après un repas
 - ◇ Avant son départ
- ◆ Le enfant d'un même groupe déjeuneront ou prendront leur goûter ensemble . Une distance d'au moins un mètre sépare les différents groupes
- ◆ Dans les dortoirs, les lits sont espacés de 1 mètre. Chaque enfant possède un lit et du linge individualisés fourni par l'accueil de loisirs : ceux-ci seront nettoyés et désinfectés à l'issue de la journée.

Accueil des familles



Vous ne pourrez pas rentrer dans les espaces de vie des enfants



Un espace d'accueil a donc été balisé afin de préparer votre enfant et de le confier à un professionnel. Vous êtes invités à le respecter.

Les horaires d'accueil seront prévus sur l'arrivée et le départ si le responsable observe une trop grande affluence sur ces temps. Nous vous demandons de respecter l'horaire établi avec la responsable afin de conserver la sécurité sanitaire au sein de l'établissement.

Si d'autres familles se présentent, elles devront attendre dehors en respectant les distances de sécurité

- ◆ Avant de rentrer dans la structure, vous devrez porter un masque à l'arrivée dans l'espace d'accueil
- ◆ Vous devez vous frictionner les mains avec de la solution hydro-alcoolique et attendre que le responsable vous accueille.
- ◆ Préparer votre enfant pour l'accueil
- ◆ Prendre sa température si vous ne l'avez pas fait avant de partir de la maison. Si elle est **supérieure ou égale à 38°C**, il y aura **éviction** et il est conseillé de prendre un avis médical.
- ◆ Lorsque votre enfant est prêt, vous devez attendre que le responsable vienne à vous pour faire les transmissions et accueillir votre enfant avec de la solution hydro-alcoolique.

Prévention et mesures complémentaires



- ◆ Les salles seront aérées régulièrement. Du savon ou de la solution hydro alcoolique sont disponibles dans chaque salle
- ◆ A l'entrée dans l'ALSH, les enfants auront du savon ou du gel hydro alcoolique pour se désinfecter les mains et devront rejoindre leur salle, accompagné par le responsable de l'accueil.
- ◆ Suite à l'entrée de l'enfant, les parents sont invités à sortir suivant le sens de circulation établi.
- ◆ Les enfants doivent éviter de toucher les poignées de portes, les interrupteurs, les porte-manteaux, aux tables et chaises de leurs camarades.
- ◆ Le passage aux toilettes :
 - ◇ Suivant les effectifs accueillis, un roulement aux toilettes sera fait par groupe. Il ne sera alors pas possible qu'un enfant aille aux toilettes seul, sauf urgence.
 - ◇ Les enfants iront aux toilettes chacun leur tour dans un toilette attribué
 - ◇ Ils se laveront les mains 30 secondes avant et après le passage aux toilettes.
 - ◇ Les autres attendront leur tour en se plaçant sur les traits espacés de 1m.
 - ◇ Le nettoyage des toilettes est organisé chaque jour.
- ◆ Dans les espaces extérieurs :
 - ◇ L'animateur est responsable de son groupe et assure sa surveillance dans une zone délimitée
 - ◇ Le cas échéant, un échelonnement des sorties des salles sera établi pour éviter que des groupes se croisent
 - ◇ Les jeux de contact (loup par exemple) ainsi que les échanges d'objets sont possibles au sein du groupe uniquement
 - ◇ Pour les courses et jeux sportifs, le port du masque n'est pas obligatoire.
- ◆ Sortie des enfants :
 - ◇ Les enfants sortiront de l'ALSH un par un.
 - ◇ Les parents sont invités à attendre leur enfant dans les mêmes conditions que celles prévues pour l'arrivée
 - ◇ Il est demandé aux parents de respecter les distances de 1m entre les personnes, de ne pas s'attarder afin de ne pas embouteiller les espaces.